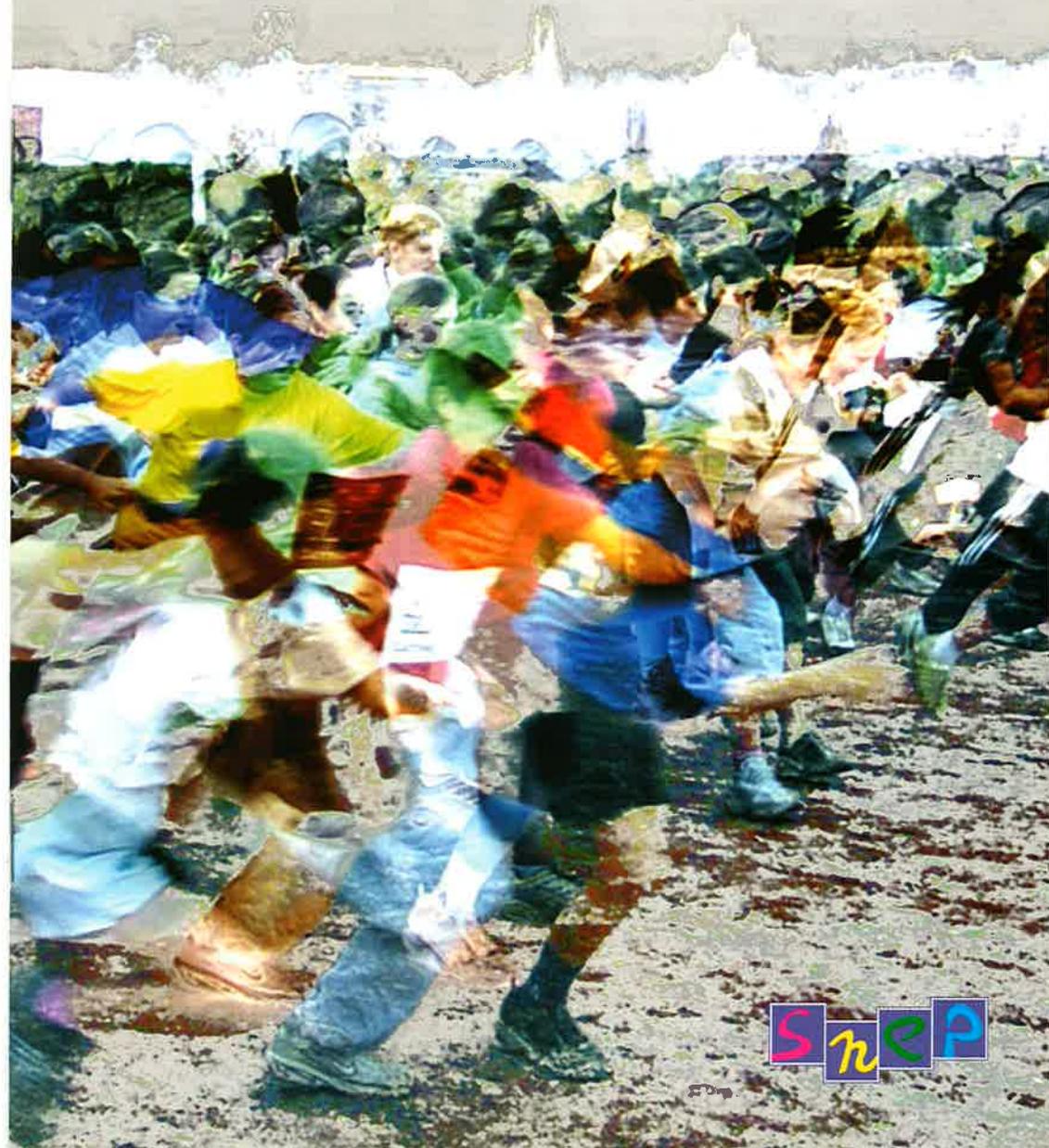


# EPS et Sport Scolaire

## Luxe ou nécessité ?



# Editorial

## Une évidence

Cette plaquette parle d'éducation physique, d'éducation physique à l'école. Pourquoi un tel fascicule ? Pour les jeunes, pour les parents, l'Éducation physique, il en faut ! C'est une évidence. Non ? Et pourtant...

L'idée qui a présidé à la rédaction est simple : en 2005, si nous avions écouté M. F. Fillon, le ministre de l'éducation de l'époque, comme d'autres matières, l'éducation physique n'aurait pas fait partie des disciplines essentielles pour la formation des jeunes. Bien sûr, «l'EPS est importante» reconnaît-il, mais pas au point de figurer dans le «socle» restreint qu'il présentait comme le nec plus ultra du minimum nécessaire ! Dans cette perspective, l'éducation physique était un luxe offert à ceux qui avaient franchi cette première barrière.

Nous avons contesté cette théorie comme étant le fait d'une pensée sans ambition. Nous avons fait signer 450 000 personnes au bas d'une pétition qui proclamait : **Une éducation sans éducation physique, n'est pas une éducation.**

Nous présentons ici nos arguments, issus de notre expérience professionnelle et aussi fruit de notre engagement social et démocratique. Nous affirmons et revendiquons que le système éducatif peut faire réussir tous les jeunes, mais pour cela, encore faut-il que tous les responsables, politiques, associatifs, parents, croient à cette injonction: «tous capables» ! Cela nécessite beaucoup de travail, d'expérimentation, de créativité, de moyens bien sûr et surtout d'espoir.

Ouvrez cette plaquette, feuillotez-là et laissez-vous aller au débat critique...

... et soyez-en aussi une, un, diffuseur convaincu.

Bonne lecture.

**Jean Lafontan**  
Secrétaire Général

# De l'éducation physique pour vos enfants

**L'éducation physique a acquis en France le statut d'une discipline importante dans le système éducatif. Ce n'est pas le cas dans tous les pays.**

Cette situation est due à l'opiniâtreté de ses enseignants à faire reconnaître la culture corporelle et sportive comme fondamentale et au sentiment largement partagé qu'une éducation complète, riche, équilibrée ne peut se passer de l'éducation physique. Aujourd'hui cette discipline est mise en danger par la volonté politique de «réduire les dépenses publiques». À terme, l'école pensée exclusivement dans une approche libérale et comptable, devrait se débarrasser de ce que certains considèrent comme superflu pour tous : l'éducation physique, les arts, la technologie...

L'année 2007 est particulièrement marquée par une attaque contre le sport scolaire, après la baisse drastique des postes offerts aux concours de recrutement des enseignants d'EPS les années précédentes (1 330 postes en 2003, 400 en 2007).

Ce n'est pas ce que nous voulons.

**Une école en prise avec le monde d'aujourd'hui doit avoir d'autres ambitions.**

**L'éducation physique est une discipline indispensable qui doit continuer à être développée.**



# La culture physique et sportive contemporaine.

Mieux reconnue **Transformée** Démocratisée

## Notre patrimoine.

À l'instar des autres disciplines, l'EPS a comme vocation de faire entrer les jeunes dans la culture. Cette entrée se fait à partir d'un patrimoine à transmettre. Ce patrimoine est constitué par les activités physiques sportives et artistiques (APSA). Cette appellation un peu barbare est le fruit de l'histoire mais prend en compte les activités sportives bien sûr, les danses, les jeux régionaux et traditionnels et les activités de relaxation, la musculation... Tout ceci constitue le vaste champ culturel dans lequel nous puisons nos références.

## Le sport, les sports

Au 19<sup>e</sup> siècle le sport était un loisir pour quelques aristocrates. C'est aujourd'hui un phénomène culturel qui concerne des millions de personnes, qui touche tous les milieux sociaux et tous les secteurs de la vie sociale,

de l'économie à l'éducation, en passant bien sûr par le loisir qui en constitue le pôle d'attraction principal.

Le sport est multiforme, et devrait permettre à chacun de se retrouver dans des pratiques universelles (comme les sports olympiques), ou locales (jeux et

pratiques traditionnels ou régionaux), dans des formes de pratique très différentes, compétitives ou non, individuelles ou collectives, etc.

Le sport est un terrain où l'Homme «joue à se développer» physiquement, socialement, mentalement... Il est riche de l'activité humaine confrontée à ses limites physiques, temporelles... Son rôle n'est pas simplement de «rendre les corps intelligents» mais d'abord d'éduquer, au sens large du terme.

Cependant le sport, justement parce qu'il est tout cela, est aussi le vecteur des pires travers de l'être humain. La tricherie, la corruption, le pouvoir, l'argent, la violence renversent alors ce qui n'est qu'un jeu en une activité qui, sous bien des égards, s'apparente à une forme de «déshumanisation».

Pourtant le sport ne se réduit pas au sport spectacle, médiatique, qui nous entoure quotidiennement. Loin de là. Le sport, et au-delà toutes les pratiques physiques (dont par exemple la danse, les activités de pleine nature...), ce sont des millions de gens qui pratiquent «pour le plaisir» d'être et de faire ensemble.

en faveur du sport, avec 2,3 milliards d'euros...»

**Enfin la contribution de l'état est relativement faible !**

(Source : Stat-infos, bulletin de statistiques et d'études du ministère jeunesse et sport).

Le sport devrait permettre à chacun et chacune de s'épanouir, de trouver une réponse à sa quête de bien-être et d'insertion sociale. Cela, quelles que soient les formes de pratique choisies, que l'on cherche la compétition, l'exploit, la rencontre, la convivialité...

«... En 2003, 71% des personnes de 15 ans ou plus pratiquent une activité physique ou sportive (APS), même occasionnellement. Les 15-24 ans sont les plus sportifs...»

## Qui paie ?

«En 2003, la dépense sportive en France a été de 27,4 milliards d'euros...»

... Les dépenses publiques s'élèvent à un peu plus de 11 milliards d'euros. Ce sont principalement les collectivités territoriales, et plus particulièrement les communes, qui assurent la majorité des efforts financiers pour l'organisation et la pratique du sport. Parmi les dépenses de l'État (**3,2 milliards d'euros soit à peine 11,67% de la dépense globale**), celles effectuées par le ministère chargé de l'éducation nationale, concernant principalement l'enseignement primaire et secondaire, restent les plus importantes



# Sport de tous ? Sport pour tous ?

**Indépendamment de l'âge, être diplômé, étudier ou travailler, avoir un niveau de vie élevé sont des paramètres qui favorisent la pratique sportive.**

## Des inégalités sociales...

Si l'on compte 79 % de pratiquants parmi les hommes et 64 % parmi les femmes, cet écart se réduit dans les milieux favorisés...

La pratique de quasiment toutes les APS augmente avec le milieu social. 82 %

des personnes appartenant au quart des ménages les plus aisés pratiquent une APS, contre 59 % dans le quart le plus faible. Dans les milieux favorisés on fait aussi plus d'APS différentes, et notamment du ski, de la voile, du tennis. Et c'est un public plus aisé qui pratique dans les associations, les clubs et fait de la

compétition.

## Des inégalités culturelles...

... À âge fixé, le niveau de diplôme a un effet sur la pratique sportive bien plus discriminant que le sexe.

Ainsi, 88 % des personnes diplômées de l'enseignement supérieur ont eu une activité physique ou sportive en 2003, contre 45 % des personnes faiblement diplômées...

Les écarts hommes-femmes se trouvent quasiment gommés parmi les plus diplômés et dans les milieux les plus favorisés.

## Des inégalités de sexe...

... Deux fois moins nombreuses parmi les licenciés de 15 ans et plus, les femmes sont trois fois moins nombreuses que les hommes dans les compétitions, officielles ou non : 2 millions de femmes pour 6,4 millions d'hommes. Elles sont en moyenne nettement plus jeunes qu'eux : 30 ans contre 35 ans. La compétition officielle attire 5 % des « sportives » et 20 % des « sportifs ». Cette faible participation des femmes à la compétition peut s'expliquer en partie par le manque de disponibilité des femmes lié souvent à la double contrainte familiale et professionnelle.

**Le sport doit s'adresser à tous,** permettre à chacun de pratiquer quels que soient son niveau et ses motivations. Pour cela il doit évoluer, inventer, créer de nouvelles formes de pratiques, de nouveaux espaces, de nouvelles modalités de rencontres, tout en gardant les acquis positifs de son expérience.

Au quotidien, les femmes disposent en moyenne de 40 minutes de temps libre de moins que les hommes.

**Dans les clubs, dans les quartiers, avoir des éducateurs sportifs bien formés est un enjeu crucial** pour un sport de qualité, éducatif, s'adressant à tous et toutes. Un effort sans précédent doit être fait par les différents partenaires, État, fédérations, université, collectivités territoriales pour développer, renforcer et soutenir l'emploi dans le sport.

(Source : Stat-infos, bulletin de statistiques et d'études du ministère jeunesse et sport).

Le sport de tous, c'est le sport de toutes les catégories sociales, sans exclusive.

## La danse : s'exprimer avec son corps

Parmi les pratiques physiques, dont le sport est la composante principale, il y a aussi les danses qui connaissent un essor important. Elles font partie de l'histoire de l'humanité.

Depuis que l'Homme existe, il danse, seul ou en groupe, pour représenter le monde, pour raconter une histoire, exprimer des émotions... La danse (les danses), parce qu'elle a pour matière le corps et parce qu'elle est un art du spectacle vivant, prend une place singulière dans le domaine de la culture.

Mais comme pour le sport, la question de la démocratisation et de l'accès de tous à ce champ culturel se pose : les cours de danse privés représentent pour les familles modestes un coût élevé et les salles de spectacle sont concentrées dans les villes.

Les filles ont massivement investi ces pratiques et l'on peut dire que grâce aux danses, l'activité physique féminine s'est développée. Mais si c'est une composante essentielle de la culture corporelle, pour

On fait moins de sport dans les « quartiers » qu'ailleurs, on fait moins de sport dans le nord que dans le sud de la France, on fait moins de sport quand on est pauvre que lorsqu'on est riche, on fait moins de sport quand on est femme que lorsqu'on est un homme.

Pourquoi un pays riche comme le nôtre n'apporte-t-il pas de solutions à ce constat ?

Si le sport est important, pourquoi y aurait-il des exclus ?

quoi tout le monde, en particulier les garçons, n'y aurait pas accès. Nous ne pouvons accepter le schéma : sport pour les garçons, danse pour les filles.

**La culture commune en matière d'activité physique s'inscrit dans le partage et l'échange, dans l'accès de tous aux richesses culturelles.**



# Pas d'éducation sans éducation physique

## À quoi sert l'école ?

C'est la seule institution laïque et gratuite où tous les enfants viennent pour acquérir une culture, des savoirs, des compétences. C'est aussi le seul endroit où les filles et les garçons pratiquent ensemble les mêmes activités.

**Mais cette école est actuellement profondément attaquée dans ses fondements même, dans son rôle premier de faire s'épanouir tous les jeunes en les faisant accéder à une culture commune riche et diversifiée.**

Après avoir progressivement intégré l'idée de l'élévation globale du niveau de connaissances et de compétences pour le plus grand nombre, symbolisé par le slogan de la loi de 1989 vers

« 80 % d'une classe d'âge au niveau du Bac », l'école change aujourd'hui d'objectifs.

La loi vient récemment d'instaurer une scolarité obligatoire alignée sur un « socle commun de compétences et de connaissances » restreint, qui institue de fait des différences d'importance entre les disciplines d'enseignement.

**Comment l'EPS peut-elle avoir une place** centrée uniquement sur des connaissances de base, (dites « compétences-clés » définies par la commission de Bruxelles) qui excluent l'EPS et les enseignements artistiques et technologiques de « l'essentiel » scolaire.

Certaines, comme l'EPS, les enseignements artistiques, technologiques, etc. sont ainsi marginalisées.

Changement d'objectif parce qu'il n'est plus question d'une élévation du niveau culturel pour tous et toutes et dans tous les domaines : les beaux discours sur la société de la connaissance et de la communication resteraient des déclarations politiques.

Cette société serait réservée à certains jeunes, qui auraient accès à l'ensemble des savoirs et connaissances nécessaires parce que leur milieu social leur permettrait, ou parce qu'ils pourraient accéder à des filières scolaires d'élite. À côté, nombre de jeunes en seraient privés, se contentant, au mieux, du socle !

Certains décideurs libéraux projettent ensuite une école centrée sur les discipli-



nes et savoirs considérés comme fondamentaux, avec prise en charge de ce qui serait considéré comme subalterne par les collectivités locales, les associations, voire le privé ; avec le renforcement des inégalités que cela induit.

La réduction à tout prix des coûts du service public, associée à cette volonté de transformation effrénée du système, peut conduire à toutes les dérives et, paradoxe, à être en contradiction avec les directives affichées au plan européen.

Ne soyons pas dupes. Pour nous, l'École doit préparer la société démocratique de demain.

Elle se fonde sur le caractère systématique des apprentissages qu'elle propose, leur suivi rigoureux et « l'apprendre ensemble ». L'École ne peut prétendre éduquer sans garantir l'appropriation des connaissances exigées par la société, programmées par l'institution et promises aux élèves. La construction de l'individu, son développement, passe par un rapport aux savoirs et à la culture passée et présente, source d'une véritable émancipation. Cela ne doit pas se faire de façon tronquée : la culture concerne toutes les dimensions de la personne parce qu'elle concerne toute la société. C'est un investissement rentable à long terme qui concerne l'avenir de la planète.

## Que dit l'Europe ?

« Le Conseil Éducation (de la commission européenne) a souligné maintes fois le double rôle social et économique des systèmes d'éducation et de formation. L'éducation et la formation constituent un facteur déterminant dans le potentiel d'excellence, d'innovation et de compétitivité de chaque pays. Dans le même temps, elles font partie intégrante de la dimension sociale de l'Europe, parce qu'elles transmettent des valeurs de solidarité, d'égalité des chances et de participation sociale, tout en ayant des effets positifs sur la santé, la criminalité, l'environnement, la démocratisation et la qualité de vie générale. Tous les citoyens doivent acquérir des connaissances, des capacités et des compétences et actualiser en permanence celles qu'ils possèdent, par l'éducation et la formation tout au long de la vie. En outre, il y a lieu de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes menacées d'exclusion sociale. Cela contribuera à accroître la proportion d'actifs et la croissance économique, tout en assurant la cohésion sociale.

L'investissement dans l'éducation et la formation a un prix. Toutefois, les gains privés, économiques et sociaux élevés à moyen et long terme l'emportent sur les coûts. Il convient donc de continuer à axer les réformes sur l'établissement de synergies entre les objectifs économiques et sociaux qui, en réalité, se renforcent mutuellement. »

Source commission européenne 2006 : « Éducation et formation 2010. »

# L'éducation physique et sportive, un besoin fondamental

**La visée éducative globale de l'EPS** doit être le développement simultané, tant physique, psychologique, que social, de tous les élèves durant leur scolarité. Il s'agit de développer chez chaque élève une véritable pratique physique, régulière et raisonnée (savoir pratiquer, savoir s'entraîner), qu'il pourra poursuivre tout au long de la vie sous différentes formes.

## Pour les jeunes.

Ce n'est pas qu'un besoin de dépense physique. Le besoin de jouer, de «se» jouer, le besoin de se divertir, le besoin de se rencontrer, le besoin de se mettre à l'épreuve, d'entrer en compétition pour le plaisir de réaliser un exploit, et même «pour rien», tout cela constitue autant de facteurs qui expliquent le développement croissant des activités physiques.

**Tout le monde doit-il être sportif ou danseur ? Non, mais chacun doit pouvoir décider de l'être.**

En dehors de l'école, en moyenne, 11,1% des garçons et 21,5% des filles ne pratiquent aucune activité physique. À l'âge de 16 ans, ce sont plus de 20% des élèves qui ne pratiquent qu'à l'école, soit plus d'un jeune sur 5 !  
*Étude menée par l'association des enseignants d'EPS, l'Université Bordeaux 2 en 2005 sur 2 500 élèves.*

Il est donc nécessaire pour tous les jeunes garçons et filles, partout, d'être formés et de comprendre le monde du sport et des activités physiques. Avec la pratique des activités physiques sportives et artistiques à l'école, avec aussi une éducation physique cri-

tique, les jeunes d'aujourd'hui pourront participer à la transformation du sport de demain.

L'obligation scolaire apporte une ouverture culturelle qui n'aurait pas lieu autrement : nous savons par exemple que sans l'école, les filles ne feraient pratiquement pas de sports collectifs et que les garçons feraient rarement des activités physiques artistiques.

Mais on sait que former prend du temps, et nous contestons donc les différents projets visant à réduire au maximum le temps scolaire. Réduire celui-ci est profondément inégalitaire, les

**Grâce à l'école, l'EPS est le premier moyen de démocratisation d'un domaine de culture** encore mal reconnu par notre société : les activités physiques, sportives et artistiques. Qu'a fait l'école jusqu'à présent ?

L'école primaire fait une place encore insuffisante à l'EPS et utilise de nombreux intervenants non-enseignants. Le collège après une longue bataille contre les tentatives de déscolarisation est enfin parvenu dans les années 90 à donner 3 heures à toutes les classes et 4 heures en sixième. Le lycée qui donnait 5 heures dans de nombreux lycées dans les années 60 a été ramené à 2 heures plus quelques options. Mais les horaires de l'EPS sont bien en dessous de ce qui serait nécessaire.

jeunes des milieux populaires ayant moins accès aux activités extra-scolaires souvent payantes.

**Ce n'est pas «moins d'école» qu'il faut mais «plus et mieux d'école» avec des alternances d'activités, des formes variées d'appropriation des savoirs, ...**

L'éducation physique c'est apprendre à : produire une performance, adapter ses déplacements à différents environnements, s'affronter, réaliser des actions à visée artistique, mesurer les effets de l'activité sur soi, construire des principes de vie collective, construire un projet d'action... en pratiquant une diversité d'activités physiques.

Une éducation physique pour tous et toutes, ancrée sur 4 heures à 5 heures de pratique par semaine est une exigence sociale.

Et contrairement à ce qu'on imagine a priori, ce n'est pas un coût, c'est un investissement qui peut-être payant à moyen terme sur la santé d'une population.

La vie dans les sociétés développées se sédentarise. Les modes de déplacement, les modes de vie, la communication modifient profondément nos habitudes.

Une activité physique renvoyée uniquement à la sphère non scolaire, qui, comme on le sait, est d'un accès «libre», non contraint, deviendra profondément inégalitaire, comme l'expérience nous le montre.

**Or l'activité physique régulière est un facteur reconnu de santé sociale.**

La lutte préventive contre l'obésité, les maladies cardio-vasculaires, passe par la pratique d'un sport ou d'une activité physique.

Les médecins préconisent une pratique physique quotidienne. L'école doit l'offrir à tous et toutes, car cela s'éduque, se prépare. Seule l'école touche l'ensemble d'une population.

C'est donc à elle en premier lieu de faire partager une culture physique et sportive.

## Pour l'école.

L'éducation physique a un apport spécifique et original pour l'école elle-même. Elle transforme souvent la «vie de l'établissement», car son registre est différent des autres disciplines : solliciter le mouvement, la prise d'initiative, les projets collectifs, la solidarité, l'entraide... **Elle peut être une discipline de choix pour lutter contre le sexisme.**

Avec l'éducation physique, l'école donne également une autre image des formes de travail, collectives notamment, sollicite d'autres formes d'apprentissage (apprentissage par «corps», apprentissages nécessitant le besoin de l'autre).

L'EPS obligatoire, augmentée éventuellement d'une pratique volontaire dans le cadre du sport scolaire, d'un enseignement optionnel, ou encore d'une pratique extra-scolaire, constitue une offre diversifiée et un bon repère pour une vie scolaire équilibrée.

**L'EPS, ce n'est pas seulement pour «plus tard», c'est d'abord «l'immédiat» scolaire, un ici et maintenant de qualité.**

La question de la place de l'EPS, c'est aussi celle des rythmes scolaires, elle contribue à l'alternance des apprentissages, à l'équilibre de la journée et de la semaine scolaire, au bien-être scolaire.

# Les besoins pour une éducation de qualité.

**C'est 4 heures d'EPS par semaine à l'école maternelle, primaire ainsi qu'en collège, et 3 heures en lycée qu'il faut généraliser immédiatement (actuellement seuls les élèves de sixième bénéficient de 4 heures d'EPS) pour une formation complète et équilibrée. L'université doit aussi développer l'accès des étudiants et des étudiantes à un enseignement physique et sportif.**

## La qualité de l'enseignement de l'EPS passe par des horaires augmentés mais aussi :

- par des effectifs élèves allégés et la possibilité de travailler en petit groupe lorsque les exigences pédagogiques ou les règles de sécurité le nécessitent ;

- par la mise à disposition d'installations sportives fonctionnelles diversifiées dans ou à proximité immédiate des établissements, adaptées à l'enseignement ;
- par du matériel pédagogique et des crédits correspondants aux besoins définis par les programmes.

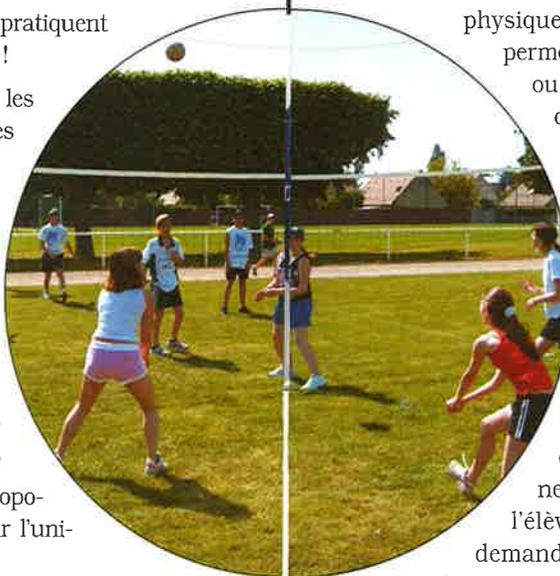
## À l'université.

67 % des étudiantes ne pratiquent aucune activité physique !

Dans le même temps, les grandes écoles, les écoles d'ingénieurs, l'école polytechnique, centrale, etc., donnent une part obligatoire et importante aux Activités Physiques Sportives et Artistiques dans leur cursus pour les compétences individuelles et collectives qu'elles permettent de développer.

Il y a donc urgence à proposer une amélioration pour l'université.

Pour ce qui concerne la poursuite de l'EPS à l'Université, il y a trois priorités en SUAPS à mener simultanément :



- Il faut augmenter l'offre de formation, la diversifier, ce qui nécessite en premier lieu de développer les installations sportives dans les universités et créer des postes d'enseignants.
- Il faut que les emplois du temps des étudiants permettent à ceux-ci de pratiquer une activité physique et sportive régulièrement et

accessible financièrement.

- Il faut que chaque formation universitaire propose à chaque étudiant, au moins une fois dans le cursus, de prendre une Unité d'enseignement en APSA.

En même temps, il faut développer le sport universitaire (FFSU).

## A l'école primaire,

l'EPS doit être considérée comme une discipline essentielle. Elle participe au développement de la personne dans toutes ses dimensions et à son entrée dans la culture.

Par la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques qui doivent être adaptées à l'âge des enfants, l'EPS permet une découverte et une compréhension particulière et unique de l'environnement, des autres, de soi-même.

Dès la maternelle, « se mettre la tête en bas », « tourner », « flotter », « lancer », « jouer avec et contre les autres »... sont des expériences physiques et émotionnelles qui permettent à chacun, garçon ou fille, de se développer et de s'approprier le monde de manière originale et singulière.

Ni simple animation, ni succession d'exercices moteurs, l'EPS permet de confronter les élèves à des activités codifiées, de construire des règles de jeu et de fonctionnement, de faire vivre à l'élève des rôles sociaux demandant responsabilité et tolérance.

Les programmes préconisent de faire des cycles longs (12 à 15 séances) pour que les

apprentissages soient durables. Ils incitent les enseignants, dans le cadre de leur polyvalence, à s'engager aussi dans des projets pluridisciplinaires.

Pour que chaque enfant s'épanouisse grâce à l'EPS, il faut donc en priorité :

- assurer 2 à 3 séances d'EPS à l'école élémentaire et une séance par jour en maternelle.

- construire et mettre à disposition des écoles du matériel et des équipements adaptés,

- améliorer la formation des professeurs des écoles en formation initiale et continue dans les activités les plus couramment enseignées dans le primaire (jeux collectifs, natation, danse, athlétisme...),

- impulser des véritables formations à « dominante » en EPS comme en Arts, en Sciences... permettant un travail en équipe et des échanges de service entre enseignants. Le but est d'assurer une véritable polyvalence des enseignements aux enfants,

- permettre le développement du sport scolaire volontaire au sein de l'USEP en accordant des décharges aux enseignants qui l'animent.

Enfin, il faut noter que certaines villes ont les moyens d'apporter divers soutiens aux enseignants, mais pour nous il revient en priorité à l'Etat d'assumer cette mission pour corriger les inégalités induites.

# Vers un autre sport et une autre école, l'exemple du sport scolaire

## Le sport scolaire du second degré.

À côté de l'éducation physique obligatoire pour tous les collégiens, collégiennes, lycéens et lycéennes, le sport scolaire propose aux élèves volontaires la pratique de différents sports, et d'activités artistiques comme la danse, animés par les enseignants d'EPS, qui ont pour cela un forfait de 3 heures compris dans leur service. Plus de 900 000 élèves, dont 40 % de filles, participent aux activités du sport scolaire dans le second degré. La cotisation modique demandée à l'inscription à l'association sportive est un réel facteur de démocratisation dans l'accès aux pratiques sportives. Nombre de sportifs de haut niveau sont passés par le sport scolaire qui constitue aussi un vivier pour la haute performance.

## Un pont entre l'école et le sport.

Le sport scolaire permet l'acquisition de compétences sportives dans une spécialité de son choix et la formation tout en sensibilisant à la vie associative. Il offre une façon originale d'atteindre les objectifs scolaires : acquisition de savoirs et connaissances, appropriation culturelle, mais aussi objectifs généraux de santé, sécurité, solidarité, responsabilité, autonomie, en complément de l'EPS.

## Vers une autre conception de la compétition sportive.

Il ne peut échapper à personne que « le sport » recouvre des réalités pour le moins contradictoires.

Dans un tel contexte, le sport scolaire a de longue date été le laboratoire d'un sport

transformé. Structuré en districts, il a permis une marge d'initiatives et d'autogestion : il s'agissait d'inventer des formes de rencontres pour que le maximum d'élèves participent dans un temps limité, le mercredi après-midi, en réduisant les déplacements, et de renouveler la conception sportive habituelle des compétitions.

Les enseignants d'EPS se sont efforcés d'imaginer des formes de compétitions qui relativisent l'importance du résultat, qui fassent que la rencontre sportive reste une fête à laquelle chacun participe d'abord pour le plaisir, que les statuts des gagnants et perdants ne soient pas opposés, que chaque participant ou équipe ait le même temps de jeu ou le même nombre de matchs, qu'il gagne ou perde. Parallèlement la pratique de la danse ainsi que d'activités de pleine nature (sous des formes originales : raid nature, épreuves combinées, etc.) s'est développée, mais c'est aussi dans cette optique que la pratique d'activités plus

traditionnelles (sports collectifs, athlétisme, gymnastique, natation) a pu prendre des formes nouvelles qui, sans exclure la performance, s'attachent à valoriser toute participation, à ne pas exclure les perdants, à développer le fair-play individuel et collectif.

## Logique sportive, jeu et enjeux.

Cependant, l'activité de l'UNSS ne se limite pas aux compétitions et rencontres de district. Fédération multisports, elle organise les championnats dans plus de 80 activités aux niveaux départemental, académique, inter-académique et national. Elle doit dans ce cadre faire face à un double défi : d'abord définir des modes de pratique communs à tous, quelles que soient les dispositions

prises initialement dans les districts (règlement, nombre de joueurs, durée, terrain, ...)

et organiser les compétitions en respectant au mieux le principe de l'égalité des chances au départ.

Ensuite, aller vers des formes compétitives qui ne reproduisent pas à l'identique les dérives du sport fédéral traditionnel (par exemple la victoire qui « élimine »). Ceci est d'autant plus compliqué qu'il y a un enjeu important dans cette victoire dès lors qu'elle qualifie le vainqueur pour le niveau suivant.

Le sport scolaire a un rôle d'exemple à jouer, parce qu'il est à la fois sport et scolaire.

## Prendre des responsabilités.

Dans l'école ce n'est pas si souvent que les jeunes ont l'occasion de prendre de véritables responsabilités. Parce que l'apprentissage de la vie associative est un des deux objectifs du sport scolaire et que le sport a constamment besoin d'arbitres, d'officiels, de juges, de responsables d'équipes, les enseignants d'EPS ont fait le pari qu'il est plus formateur de confier aux élèves ces responsabilités, partie intégrante de la vie associative sportive. Cela nécessite bien sûr en amont une formation importante et de qualité de chacun dans la tâche qu'il ou elle est amené(e) à remplir. En même temps, cela implique un respect de l'autre (joueur ou arbitre) et l'acceptation de l'erreur dès lors qu'elle n'est pas délibérée. Il est certain qu'un sportif qui a déjà été en situation d'arbitrage ou autre responsabilité ne réagit pas de la même façon que celui qui n'y a jamais été confronté.

La formation des jeunes officiels s'est ainsi développée à l'UNSS, souvent avec l'aide du milieu fédéral, et chaque année, du niveau des districts au niveau international, plus de 60 000 élèves dont 30 000 nouveaux jouent le rôle d'arbitre, de juge ou d'organisateur lors des rencontres UNSS. C'est là une des performances les plus frappantes du sport scolaire, tant il est vrai que la question du jugement et de l'arbitrage pose un problème permanent au niveau des compétitions sportives.

Cela montre que des évolutions positives sont possibles dès lors qu'on s'en donne les moyens. Mais surtout, cela en appelle d'autres, qui seront capables de transformer plus radicalement encore tout ce qui prive le sport, parfois durablement, de ses valeurs éducatives. Les enseignants d'EPS et leurs collègues responsables de l'UNSS doivent y travailler ensemble et avec l'ensemble du mouvement sportif.



# Des enseignant(e)s bien formé(e)s pour vos enfants

Enseigner, c'est faire entrer chaque jeune dans la culture de son temps. Il faut pour cela le faire réussir. Chaque enseignant doit poursuivre cet objectif. Pour l'EPS, ce n'est donc pas seulement faire découvrir des activités, faire agir, faire apprendre les règles d'un sport, faire découvrir les mécanismes de l'effort, faire respecter l'autre et soi-même... C'est aussi faire accéder toutes et tous à un niveau reconnu : est-il concevable par exemple qu'un jeune sorte du système scolaire sans savoir nager longtemps, sans avoir appris le dépassement de soi dans des jeux athlétiques, sans pouvoir prendre une place active dans un jeu collectif, sans oser faire une prestation dansée ou gymnique devant des copains capables eux-mêmes d'apprécier cette prestation, sans savoir s'échauffer seul avant de pratiquer... **C'est cela qui est complexe : faire réussir tout le monde**, y compris et surtout ceux qui n'en éprouvent pas spontanément la nécessité, dans différents registres de la culture physique, sportive et artistique.

Enseigner est un métier à haute responsabilité sociale.

Enseigner suppose de résoudre des problèmes spécifiques :

- définir des contenus qui respectent les programmes et qui en même temps tiennent compte du niveau réel des élèves de façon à ce que ceux-ci donnent du sens aux apprentissages.
- organiser le groupe classe tout en faisant progresser chaque élève. La gestion de l'hétérogénéité

est un problème permanent pour les enseignants (lié aux différences de niveaux, différences de rapport au savoir et aux activités physiques). Elle est aussi une richesse pour apprendre ensemble et développer des attitudes citoyennes.

- proposer des situations qui permettent aux élèves d'agir, de se transformer tout en apprenant des méthodes de façon à pouvoir s'engager dans une pratique régulière en assurant sa sécurité et en respectant son intégrité physique.

Pour résoudre ces problèmes, il ne suffit pas d'appliquer des méthodes ou des recettes, aussi bonnes soient-elles ! Il faut mettre en relation diverses connaissances sur les APS, les théories d'apprentissage, les élèves, les programmes, etc.

Ces problèmes sont communs à tous les enseignants à tous les niveaux de la scolarité. Ceux-ci doivent, ensemble, mettre toutes leurs compétences au service d'un projet global au sein d'une équipe éducative et pluridisciplinaire.

C'est parce qu'enseigner est un métier complexe que les professeurs EPS, comme les autres enseignants, doivent être formés en 5 ans après le Bac. Leur formation

est à la fois scientifique et professionnelle. Elle doit être améliorée, en STAPS puis à l'IUFM pour permettre, en lien avec la recherche, de mieux combattre l'échec scolaire et les difficultés d'apprentissages. Elle doit être mieux articulée à celle des autres enseignants pour répondre aux défis posés par la société.

## Glossaire

**EPS** : éducation physique et sportive  
**APS** : activité physique et sportive  
**APSA** : activité physique sportive et artistique  
**AS** : association sportive  
**UNSS** : union nationale du sport scolaire  
**STAPS** : sciences et techniques des activités physiques et sportives  
**IUFM** : institut universitaire de formation des maîtres

# Douze exigences immédiates pour l'EPS

**1. Les horaires d'éducation physique doivent être augmentés.** Ils sont partout amputés par l'inadaptation aux contraintes scolaires de nombre d'installations. Leur nombre insuffisant, leur éloignement des établissements, voire parfois leur inexistence, conduisent souvent à des pertes horaires réglementaires pouvant aller jusqu'à 50 %. Dans l'immédiat l'horaire doit être porté à 3 heures dans les lycées et 4 heures en collège. D'autre part, l'EPS peut être une voie particulière de réussite et d'intégration scolaires, à ce titre, des postes supplémentaires d'EPS doivent être implantés en surnombre dans les établissements difficiles.

**2. Le service public du sport scolaire doit être conforté,** développé et rénové. Le forfait de 3 heures indivisibles pour l'animation de l'association sportive des collèges, lycées et LP doit faire partie intégrante du service de chaque enseignant d'EPS et le fonctionnement des Associations Sportives, fédérées au sein de l'UNSS, doit être soutenu par l'établissement. En particulier des efforts doivent être entrepris afin que la plage horaire du mercredi après-midi soit effectivement libérée. Des moyens en volume suffisant doivent être dégagés et la subvention ministérielle de fonctionnement, dans l'immédiat, doublée.

**3. Des enseignant(e)s d'EPS qualifié(e)s.** Le SNEP récuse toute bivalence de formation. L'enseignement doit rester de la responsabilité de personnels titulaires spécifiquement formés à cet effet, les enseignants d'EPS. Leur service hebdomadaire, actuellement plus important que celui de l'ensemble des autres catégories d'enseignants de second degré, doit être réduit tout en intégrant l'animation du sport scolaire et l'indispensable travail en équipe.

**4. 1 500 postes doivent être mis au concours.** Le volume de recrutements doit permettre de faire face aux besoins, aux départs à la retraite, à la transformation d'heures supplémentaires en postes, à assurer la continuité effective de l'enseignement de l'EPS (cela nécessite de réserver 10 % des postes de titulaires aux fonctions de remplacement).

**5. Les IUFM doivent garder leurs prérogatives dans l'Université.** Les formations et les concours doivent allier les aspects disciplinaires et professionnels. Les enseignants doivent accéder au niveau du master (qualification de référence européenne). Les recherches sur l'enseignement doivent être développées. La formation continue, quasiment inexistante aujourd'hui, doit reprendre une place importante de façon à permettre une adaptation des enseignants aux besoins de l'école tout au long de leur carrière.



**6** Le cursus STAPS doit être consolidé dans l'enseignement supérieur, en renforçant l'enseignement des pratiques et théories des APSA. Les recherches sur l'intervention doivent être soutenues.

**7** Tous les étudiants ont droit à une formation physique de qualité. Le nombre d'enseignants d'EPS à l'Université doit être doublé pour faire face aux besoins. Le sport universitaire doit être dynamisé, pour parvenir rapidement au doublement de ses effectifs.

**8** Les métiers d'enseignant d'EPS et de professeur de sport doivent être reconnus comme des métiers à haute responsabilité sociale donc revalorisés (formation, rémunération, carrière, etc.).

**9** Une politique de développement des installations sportives doit être encouragée. Elle doit être pilotée nationalement, par une structure réunissant les collectivités responsables avec toutes les composantes, scolaires, sportives, associatives, intéressées par le développement des pratiques sportives. Elle doit permettre d'échanger sur la conception des équipements au regard des besoins de chacun, de favoriser les implantations les plus judicieuses pour tous et de promouvoir une politique d'aide aux constructions, réhabilitations, transformations qui s'imposent.

**10** Pour un sport humaniste démocratisé. Le ministère chargé des sports doit impulser, avec les collectivités locales, une politique démocratique au service de la population ; le soutien des fédérations au développement des missions de service public doit s'accompagner du doublement des cadres mis à leur disposition. La politique actuelle d'externalisation et de privatisation larvée d'établissements et de missions doit être stoppée.

**11** Un encadrement qualifié pour le sport. Le développement du sport sous toutes les formes de pratiques, la lutte contre les dérives qui le minent, nécessitent un encadrement qualifié ; les formations doivent être unifiées et les potentiels de formation des deux ministères (Éducation Nationale et Jeunesse et sports) doivent être rendus complémentaires.

**12** Le Conseil national des activités physiques et sportives doit être recomposé et jouer le rôle d'un vrai Conseil au service de l'impulsion de la politique sportive.

# Appel de Paris

adopté par les participants au  
«Forum international de l'éducation physique et du sport».

Nous, participants au Forum international de l'éducation physique et du sport, souhaitons, par cet «Appel de Paris», attirer l'attention des opinions publiques, des médias et des dirigeants politiques de tous les pays, sur trois problèmes majeurs :

**1.** La nécessité de donner une place plus importante à l'éducation physique obligatoire, ainsi qu'aux pratiques volontaires dans le cadre du sport scolaire et universitaire, à tous les niveaux du système éducatif, en vue de la réussite de tous les élèves, sans aucune discrimination et en portant une attention particulière aux publics scolaires féminins et aux élèves présentant divers handicaps.

**2.** La possibilité pour tous sans exclusive d'accéder à des pratiques volontaires de qualité, choisies dans le champ des activités physiques, sportives et artistiques et permettant à chacun s'il le souhaite d'atteindre son plus haut niveau possible de réalisation.

**3.** La nécessité d'évolutions déterminantes du sport de haute performance, des Jeux Olympiques et des spectacles auxquels ils donnent lieu. En particulier parce qu'ils sont fortement médiatisés, ils doivent mettre fin à toutes les dérives qui les détournent de leurs fondements humanistes et de leur rôle éducatif. Ils doivent s'inscrire effectivement et visiblement dans une visée pacifique et solidaire, refuser toutes les formes de discrimination, d'hégémonie et de mercantilisme qu'ils peuvent générer.

Les 4, 5 et  
6 novembre 2005, à  
Paris,

- à l'initiative du SNEP FSU et du Centre EPS et Société,

- avec le soutien de 24 associations françaises et européennes (liste au verso),

- dans le cadre de la décision de l'ONU de faire de 2005 «l'année internationale du sport et de l'éducation physique»,

- sous le patronage de l'UNESCO,

1200 enseignants d'EPS, formateurs, étudiants, animateurs et responsables associatifs et sportifs ont fait du «Forum International de l'Éducation Physique et du Sport» un moment fort de débats et de propositions.

Au carrefour de ces trois enjeux majeurs de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, des finalités fondamentales se profilent : L'épanouissement et l'enrichissement de chacun et la santé de tous. L'intégration, le respect des différences culturelles et la richesse qui découle des échanges que permet leur confrontation. La construction d'une culture corporelle universelle qui rassemble les personnes et les États. Une approche ludique et hédoniste de la compétition qui, sans exclure l'exploit, devrait plus rapprocher qu'opposer pour être davantage créatrice d'humanité.

Nous formulons à cet égard des exigences que nous souhaitons faire largement partager. Nous demandons au gouvernement Français, à ceux de l'ensemble de l'espace européen, et plus largement à ceux des pays membres de l'ONU :

- de mettre en œuvre des politiques publiques ambitieuses dans le domaine de l'éducation physique et du sport pour tous, en abondant les moyens qui leur sont accordés aujourd'hui, en créant les conditions matérielles de leur développement, en assurant une formation de qualité pour les enseignants et les éducateurs concernés ;
- d'aider sur tous les plans l'ensemble du secteur associatif à répondre à la demande multiforme de pratiques corporelles et sportives qui s'exprime dans la société ;
- de veiller à la dimension éthique et éducative du sport de haut niveau et de ses aspects médiatiques de façon concertée avec les autres Etats, avec les fédérations nationales et internationales concernées, avec les Comités Olympiques nationaux.



Nous nous engageons à tout faire pour créer un mouvement d'opinion en faveur de cet Appel, à le diffuser largement et à le faire vivre auprès des pouvoirs publics, à être solidaires de toute action nationale ou internationale qui le portera.

Nous souhaitons que l'ONU et l'UNESCO continuent à porter le message de l'année internationale du sport et de l'éducation physique, et qu'au-delà de 2005, de nouvelles initiatives soient prises dans ce sens.

Paris, le 6 novembre 2005